



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 08 octobre 2008

Grenelle de l'environnement ou Grenelle du désenchantement ?

Ce mercredi débute à l'Assemblée nationale l'examen du projet de loi "Grenelle 1". Ce débat et cette loi doivent être à la hauteur des enjeux énergétiques et des espoirs nés des consultations entre l'État, les collectivités territoriales, les ONG, les syndicats, les associations et le patronat.

L'Union démocratique bretonne s'inquiète de la tournure que prennent déjà les débats avec l'examen de l'amendement porté par Patrick OLLIER, soutenu par le Gouvernement et adopté en commission des affaires économiques. Amendement scélérat qui vient menacer toute la cohérence du Grenelle pour les bâtiments, alors qu'un compromis avait pu être élaboré. S'il est adopté, l'amendement OLLIER se traduira par une consommation d'énergie primaire au moins deux fois plus élevée que les 50 kWh affichés et promis jusqu'à présent par Jean-Louis Borloo.

Par la réglementation thermique 2012, on pourra se contenter de construire des bâtiments neufs équipés de chauffage électrique consommant 120 kWh/m²/an. Ces bâtiments pourront avoir des enveloppes (murs, fenêtres) beaucoup moins bien isolées. Or la qualité de l'enveloppe du bâtiment est une priorité puisqu'elle est là pour des décennies.

L'objectif de l'amendement Ollier est clair : ne pas handicaper le chauffage électrique et évidemment par ricochet soutenir la filière nucléaire française.

Pour l'UDB, l'efficacité énergétique est un enjeu majeur. Nous devons réduire toutes nos consommations d'énergie parce que la pénurie des ressources est proche. En Bretagne les bâtiments sont de gros consommateurs d'énergie et notamment d'énergie électrique. Ce secteur est de toute évidence le premier gisement d'économie d'énergie. L'amendement Ollier vient torpiller nombre de mesures ou politiques enclenchées, il constitue un non sens économique et écologique, il doit être combattu et les marchandages d'un autre temps doivent immédiatement cesser.

L'Union démocratique bretonne en appelle à la sagesse des parlementaires, en cette période de crise de la confiance, la loi "Grenelle 1" doit être un contrat de confiance pour l'avenir !

Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras